

placers d'or et d'autres minéraux pourraient être exploités dans l'avenir. Bien des provinces et territoires contigus aux zones marines du Canada cherchent à collaborer avec le gouvernement fédéral à l'établissement d'un régime de gestion pour les ressources minières en haute mer.

Changements climatiques

Les océans ont un rôle intégral à jouer en ce qui concerne le climat de la terre. Les changements climatiques influenceront sur l'approvisionnement en eau douce, sur les températures et les niveaux d'eau et en particulier sur les zones côtières, comme le bassin de Vancouver. L'approvisionnement alimentaire de la planète, la répartition des vecteurs de maladie et des parasites, la survie des espèces, les industries halieutique et forestière et l'incidence de catastrophes naturelles seront tous touchés. La compréhension des changements climatiques est d'une importance capitale pour la sécurité et le bien-être économique du Canada et de tous les États.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a été l'un des résultats intergouvernementaux issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Les négociations qui ont suivi sur la réduction des gaz à effet de serre étaient au nombre des priorités des programmes politiques. Quant au protocole de Kyoto, il constitue un excellent premier pas du processus amorcé en vue d'atténuer les effets des changements climatiques.

Au Canada, le ministère des Pêches et des Océans finance un programme d'observation des océans sur la côte est et des plans sont en cours pour établir un programme semblable sur la côte ouest. Des scientifiques canadiens ont aussi pris une place prédominante dans la planification et l'élaboration du Système mondial d'observation des océans et ont récemment constitué un comité pour examiner la contribution nationale.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Les collectivités côtières canadiennes ont participé activement à l'élaboration, à la promotion et à la mise en œuvre des activités favorisant le développement durable des océans au Canada. Les provinces et les territoires ont élaboré leurs propres stratégies sur le milieu marin et, de concert avec les collectivités et les administrations locales, ont donné l'élan nécessaire à l'annonce de la création de cinq zones pilotes de protection marine en 1998. Les conférences et les symposiums dont les universités, des organisations non gouvernementales et des représentants du secteur des océans se sont faits les hôtes, ont contribué à cet élan et ont aidé le public canadien à s'engager et à mieux connaître les questions relatives aux mers et aux océans.

Pendant plus d'un an, à compter d'octobre 1997, des scientifiques et des membres d'équipage, à bord du brise-glace de la Garde côtière canadienne Des Groseilliers, ont été prisonniers des glaces du bassin Canada, alors qu'ils participaient à une étude des plus complexes et étendues jamais entreprises dans l'Arctique. Le projet SHEBA (bilan thermique de surface de l'océan Arctique) était une initiative internationale à laquelle participaient trois navires, plus de 50 universités et une centaine d'enquêteurs principaux.

Reconnaissant la nécessité d'une tribune canadienne pour débattre des enjeux, à la fois nationaux et mondiaux, concernant la gestion du littoral et des océans, une coalition représentant des organismes gouvernementaux et universitaires, des organisations non gouvernementales et communautaires, ainsi que le secteur privé, a formé en 1993 l'Association canadienne pour la zone côtière (ACZC). Organisation non gouvernementale nationale, l'ACZC tient les conférences biennales Zone côtière Canada, dont la quatrième aura lieu à Saint John, au Nouveau-Brunswick, en septembre 2000.

Depuis 1988, le ministère des Pêches et des Océans a réussi à encourager la création d'administrations portuaires indépendantes qui se sont vues confier la gestion de certains ports de pêche pour les Ports pour petits bateaux. Représentant les pêcheurs et d'autres utilisateurs, ces administrations ont démontré leur grande efficacité dans la gestion des installations des Ports pour petits bateaux, la prestation de services aux utilisateurs et la réduction des coûts d'exploitation et d'entretien des ports.